

## Les syndicats mettent en garde contre les risques pour les droits de la main-d'œuvre au Qatar (03.05.12)

**3 mai 2012 : La Confédération syndicale internationale (CSI) a demandé à rencontrer au plus vite le ministre du Travail du Qatar après avoir appris l'intention des autorités qataries de mettre en place des syndicats dans le royaume du golfe.**

Dans une lettre adressée au ministre qatari du Travail, la CSI explique que des travailleurs meurent au Qatar alors qu'ils construisent des stades et des infrastructures pour la Coupe du monde, et qu'ils sont tous les jours victimes d'une exploitation à grande échelle.

« *Les travailleurs et les travailleuses ont le droit légal de s'organiser au travers de syndicats libres et indépendants, sans craindre de représailles, ni d'ingérence de la part des autorités* », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale.

La CSI, qui accepte des organisations syndicales libres et justes en tant que membres, n'a pas reçu d'annonce officielle de la part des autorités qataries à propos de leurs intentions.

« *Nous sommes disposés à négocier avec les autorités du Qatar afin de veiller à ce que les conditions légales soient en place pour que la main-d'œuvre puisse négocier collectivement, créer des syndicats et y adhérer librement* », a poursuivi Sharan Burrow.

« Une évolution progressive dans le golfe, ce n'est pas suffisant pour travailleurs/euses et leur famille. Les ouvriers de la construction, pour la plupart des migrants, risquent aujourd'hui leur vie en travaillant dans de piétres et dangereuses conditions, et pour de faibles salaires. Ils ont aujourd'hui besoin de droits syndicaux pour les protéger », a déclaré Ambet Yusson, secrétaire générale de l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB).

Des syndicats internationaux négocient avec la FIFA à propos des normes du travail depuis qu'il a été décidé que la Coupe du monde se tiendrait au Qatar où les droits des travailleurs et des travailleuses ne sont pas protégés au regard des normes internationales.